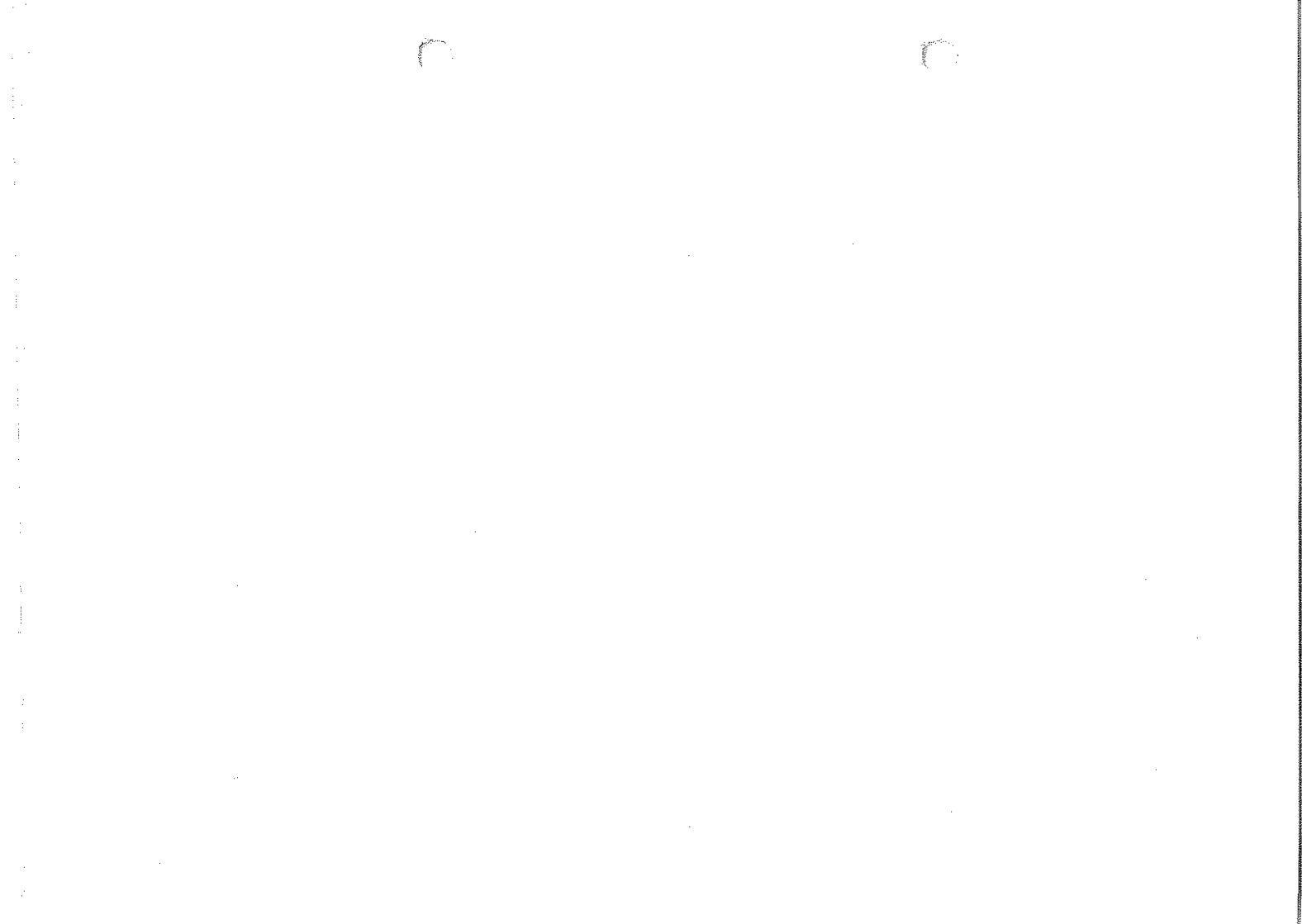


2000

MANUEL D'UTILISATION

CHAUSSON
C A M P I N G - C A R S



Cher Client,

Vous venez de prendre possession de votre nouveau

CHAUSSON,

nous vous en remercions et vous félicitons de votre choix.

Nous vous conseillons de faire connaissance avec votre nouveau camping-car en lisant ce manuel et souhaitons que celui-ci vous apporte toute satisfaction. Une cassette vidéo complète votre information.

Ce manuel d'utilisation *Chausson* vous donne toutes les informations concernant l'équipement de la cellule ainsi que les précautions à prendre et les consignes à observer dans son utilisation. Pour le châssis de base, reportez-vous aux conseils et consignes donnés par le constructeur.

Suivez nos conseils et partez tranquilles...

Par ailleurs, votre concessionnaire loisirs sera heureux de vous conseiller et de vous faire profiter de son expérience.

N'hésitez pas à faire appel à lui en toutes circonstances.

Alors bonne lecture et bonne route !

S O M M A I R E

- | | | | |
|--------------|------------|--|----------------------------|
| P. 1 | Chap. I | INTRODUCTION | |
| P. 3 | Chap. II | PRÉPARATION AVANT LE DÉPART | |
| | | - Préparation porteur | |
| | | - Préparation cellule de vie (extérieur) | |
| | | - Préparation cellule de vie (intérieur) | |
| P. 5 | Chap. III | TRANSPORTS DES PASSAGERS | |
| P. 7 | Chap. IV | CHARGEMENTS | |
| P. 9 | Chap. V | BAIES EN METHACRYLATE | |
| P. 11 | Chap. VI | GONFLAGE DES PNEUMATIQUES | |
| P. 13 | Chap. VII | CONDUITE | |
| P. 15 | Chap. VIII | BORNE EURO RELAIS | |
| P. 17 | Chap. IX | MANŒUVRE DE STATIONNEMENT | |
| P. 19 | Chap. X | CHARTE DU CAMPING-CARISTE | |
| P. 21 | Chap. XI | FONCTIONNEMENT DES APPAREILS | |
| | | Alimentation électrique | |
| | | - Généralités | |
| | | - Batterie additionnelle | |
| | | | Centrales électriques |
| | | | - Modèle C 862 |
| | | | - Modèle C 962 |
| | | | - Modèle C 911 |
| | | | Réfrigérateurs |
| | | | Réfrigérateur-Congélateur |
| | | | Four à gaz |
| | | | Chauffe-eau |
| | | | Chauffage cellule de vie |
| | | | Circuit gaz |
| | | | Circuit eau |
| | | | Prise d'alimentation 220 V |
| | | | Couchages |
| | | | WC chimique |
| P. 22 | | | |
| P. 23 | | | |
| P. 25 | | | |
| P. 27 | | | |
| P. 30 | | | |
| P. 33 | | | |
| P. 34 | | | |
| P. 41 | | | |
| P. 44 | | | |
| P. 45 | | | |
| P. 46 | | | |
| P. 47 | | | |
| P. 48 | | | |
| P. 53 | Chap. XII | CHAUFFAGE DE ROUTE | |
| P. 55 | Chap. XIII | UTILISATION HIVERNALE | |
| | | Précautions et conseils | |
| P. 57 | Chap. XIV | NETTOYAGE | |
| | | Extérieur et intérieur du camping-car | |
| P. 59 | Chap. XV | HIVERNAGE | |

Un camping-car comporte deux éléments distincts : d'une part le véhicule de base ou porteur qui vous permet de rouler et d'autre part la cellule de vie où vous allez passer vos vacances.

Avant de partir, il convient de procéder à quelques vérifications d'usage sur l'un et l'autre de ces deux éléments.

PRÉPARATION PORTEUR :

Au niveau du porteur, les vérifications qui sont à faire avant le départ sont les mêmes que celles que vous faites habituellement sur votre voiture. Ce sont les vérifications d'usage, à savoir le contrôle des niveaux d'huile moteur, eau du circuit de refroidissement, eau du lave-glace, ainsi que le bon fonctionnement de tous les feux de position et de circulation, sans oublier le réglage des deux rétroviseurs extérieurs très utiles compte tenu du gabarit du véhicule.

Pour ceux qui ont des batteries à électrolyte, un contrôle du niveau du liquide électrolytique est très important (cf chapitre sur l'entretien des batteries).

Un contrôle de la pression des pneumatiques va bien évidemment de soi.

PRÉPARATION CELLULE DE VIE (extérieur) :

La première des choses à faire avant le départ est de procéder à l'alimentation électrique de la cellule de vie. En effet, un camping-car comporte deux batteries, une qui

alimente le porteur (moteur) et une seconde qui alimente le circuit électrique de la cellule de vie.

Selon le modèle que vous avez choisi, cette batterie se situe soit dans le compartiment moteur, soit sous le siège passager avant ou coffre AR.

Certains de nos modèles sont équipés de cosses de mise en place rapide, lesquelles vous permettent de connecter ou déconnecter plus facilement, en cas de non utilisation de votre camping-car, la batterie de la cellule de vie.

La mise en service du camping-car se poursuit par la mise en place des bouteilles de gaz (2 bouteilles de 13 kg, en règle générale 1 seule sur certains de nos modèles - (PROPANE exclusivement) qui trouvent leur place dans un coffre étanche à accès extérieur. En roulant, les bouteilles doivent être **impérativement fermées**.

Le plein du réservoir d'eau propre se fera par l'intermédiaire de l'orifice extérieur marqué d'un pictogramme d'identification spécifique afin de le distinguer de celui du réservoir à carburant de votre véhicule de base.

Les prises d'air ou orifices de l'ensemble des appareils ménagers seront à dégager s'ils ont été obstrués.

Des obturateurs existent pour les grilles du réfrigérateur. Ces éléments sont vendus en accessoires par nos concessionnaires.

La cassette des WC sera elle aussi à mettre en service avec l'introduction d'une dose de produit chimique sans oublier

l'adjonction d'un peu d'eau. Cette opération se fera par l'extérieur (portillon d'accès) mais peut très bien être réalisée à partir de l'intérieur de la cellule de vie.

Ces opérations effectuées à partir de l'extérieur du camping-car, nous allons maintenant nous intéresser à celles à réaliser à l'intérieur de la cellule de vie.

PRÉPARATION CELLULE DE VIE (intérieur) :

La première des choses à faire est de mettre en route le circuit électrique à partir du tableau de commande.

Il convient de vérifier le fonctionnement de la pompe à eau et de purger l'air qu'il pourrait y avoir dans le circuit

en ouvrant doucement les robinets de la cuisine par exemple. Dès que l'eau coule, il n'y a plus d'air. Bien faire les deux circuits eau froide et eau chaude qui sont indépendants.

Pour le circuit gaz, une purge de l'air est aussi nécessaire. Après avoir ouvert la bouteille dans le coffre à l'extérieur, ouverture des vannes rouges d'alimentation des différents appareils. Pour purger : ouverture du robinet d'alimentation du réchaud et mise en service du gaz. Lorsque celui-ci fonctionne (flamme) il n'y a plus d'air dans le circuit.

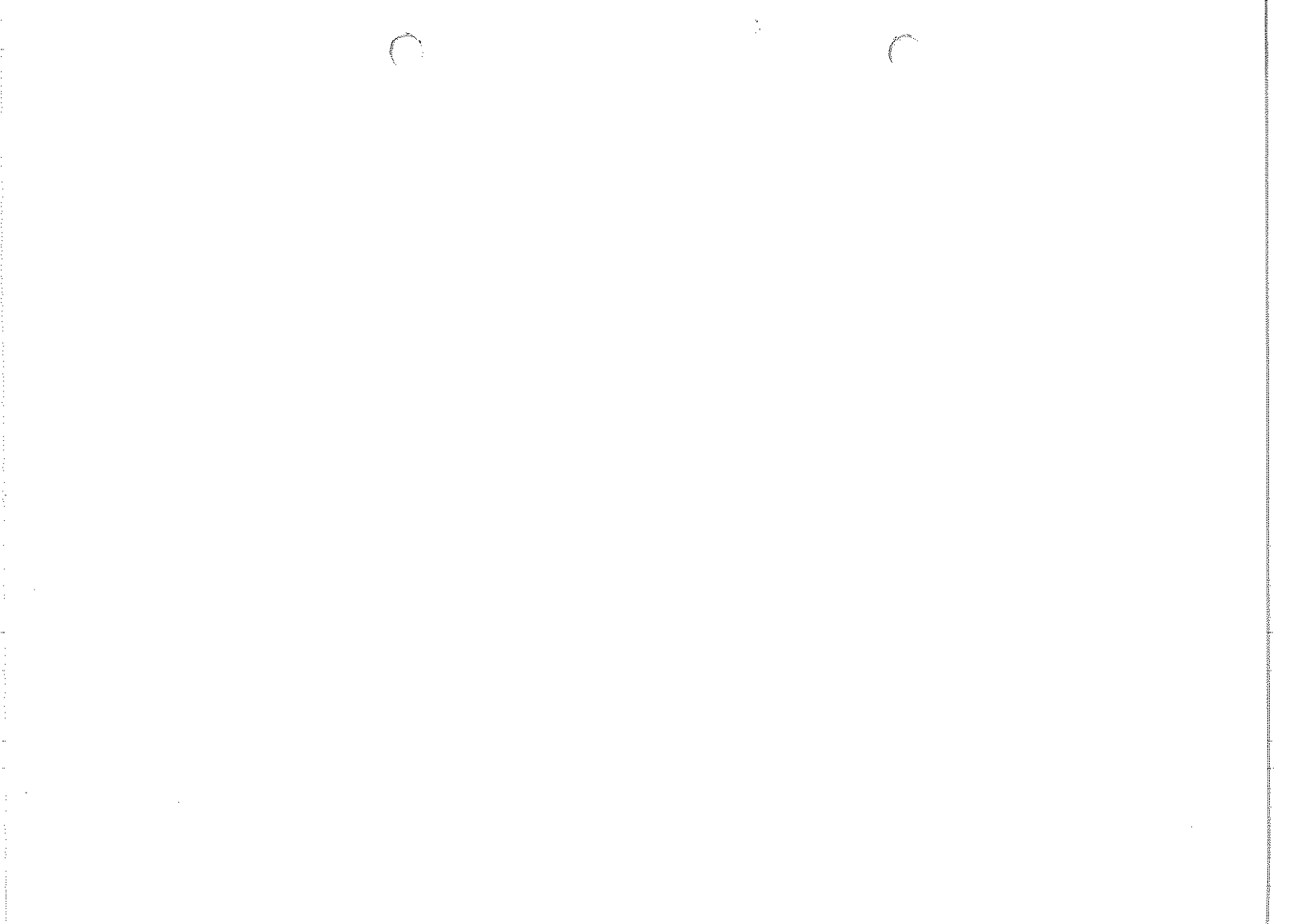
L'eau et le gaz étant opérationnels, les opérations de préparation sont terminées. Pour le fonctionnement de chaque appareil, se reporter au chapitre XI.

Le nombre de places assises autorisées dans votre camping-car, lorsqu'il est en circulation, est mentionné sur le certificat d'immatriculation. Les passagers doivent voyager assis aux places mentionnées (pictogramme) et les ceintures de sécurité doivent être bouclées pour les cellules qui en sont équipées.

Les équipements, accessoires et commodités de la partie habitable du camping-car sont conçus pour être employés

lorsque le véhicule est à l'arrêt seulement.

Leur utilisation pendant que le véhicule est en mouvement peut être en contradiction avec la réglementation routière et présenter des risques dont l'usager doit tenir compte. De même, les mouvements imprévus du véhicule peuvent entraîner la chute de personnes en station debout. Il appartient donc dans chaque cas, au conducteur et aux passagers, d'apprécier ces risques.



S'agissant d'une maison mobile, chacun peut l'aménager à sa guise mais il y a des règles à respecter que l'on peut résumer au nombre de 2.

La première, **c'est l'abaissement du centre de gravité**. C'est une question de sécurité pour la tenue de route de votre camping-car. Il faut mettre tout simplement le poids en bas, c'est-à-dire de placer les choses lourdes dans les coffres bas et les choses légères dans les placards supérieurs.

La deuxième règle, **c'est le PTAC** (Poids Total Autorisé en Charge) qui est directement lisible sur le certificat d'immatriculation du camping-car.

Il convient de respecter **impérativement cette limite** en

réduisant votre chargement, en évitant tout simplement le superflux.

Si vous possédez en option une galerie et souhaitez l'utiliser pour le transport de matériels légers (cf problème du centre de gravité) il conviendra de bien arimer votre chargement et de protéger votre tôle de toit afin d'éviter les frottements ou autres agressions sur la tôle pour ne pas la détériorer.

A l'intérieur, bien utiliser les rangements prévus pour recevoir les vêtements ou autres ustensiles et, au roulage, tout doit être **parfaitement calé** les portes de placards fermées et verrouillées.

CHAP. V BAIES EN METHACRYLATE

Nos cellules sont équipées avec des fenêtres (baies) en méthacrylate (plastique).

S'agissant dans certains cas, de baies à projection, s'ouvrant directement sur l'extérieur : celles-ci devront être obligatoirement fermées lors de la circulation sur route du camping-car.

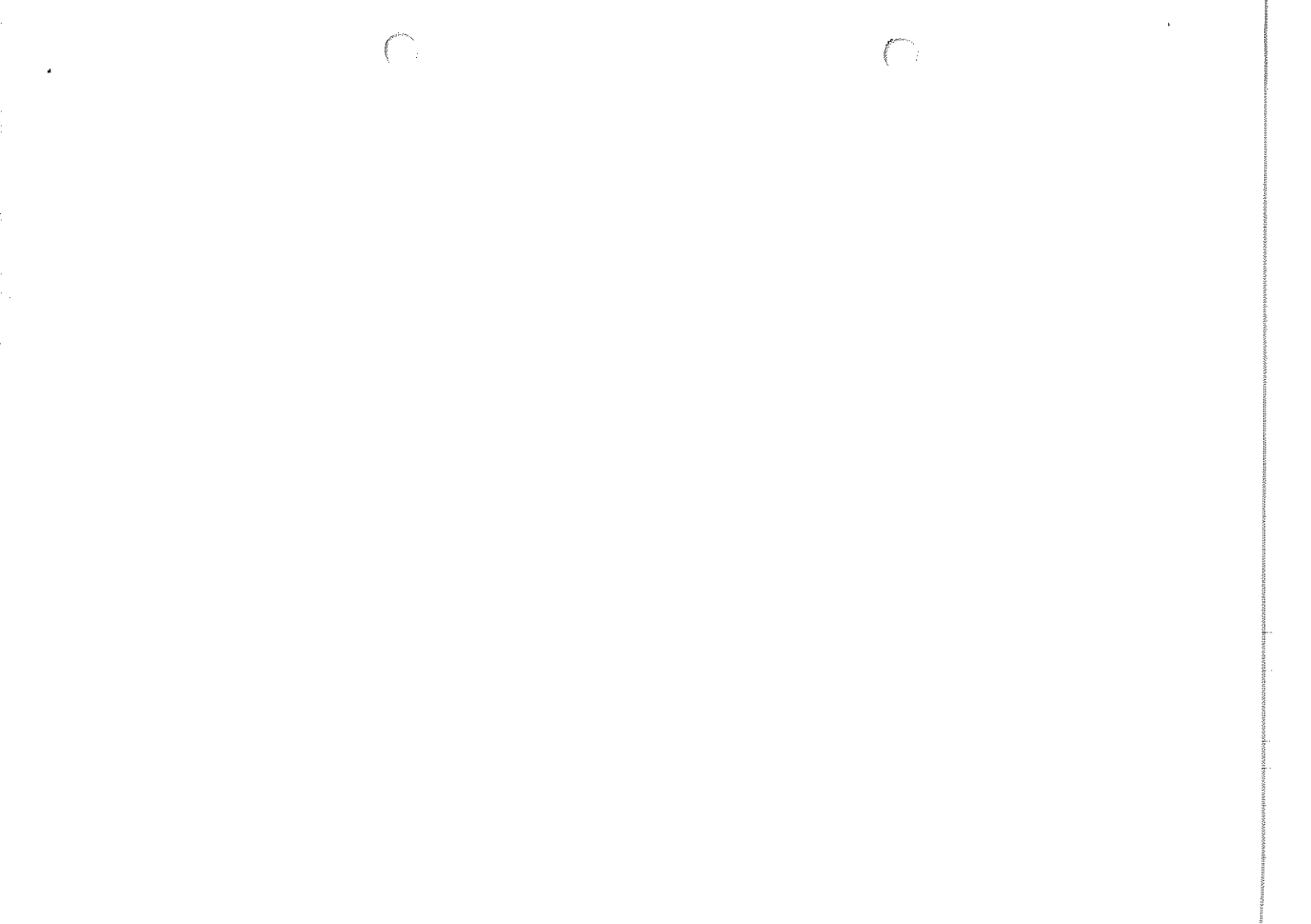
Le nettoyage de ces baies devra être réalisé exclusivement à l'eau et au savon noir. Sont à exclure tous produits détergeants, y compris ceux d'usage courant et plus spécialement ceux à base d'hydrocarbure ou d'alcool risquant d'altérer la transparence du vitrage.

CHAP. VI GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

La vérification du gonflage des pneumatiques est à faire lorsque le camping-car est chargé.

Il convient de surgonfler légèrement votre camping-car (environ 10 %) par rapport aux valeurs données par le

constructeur du châssis de base, valeurs qui sont mentionnées à l'intérieur de la notice d'utilisation du porteur et n'oubliez pas votre roue de secours.



GÉNÉRALITÉ - DÉPASSEMENT

La conduite d'un camping-car est sensiblement identique à celle d'une voiture. Toutefois, le véhicule a un gabarit plus important, tant en hauteur qu'en largeur avec un poids plus important ; les reprises sont donc légèrement différentes.

Le plus important, c'est donc l'encombrement et vous devez faire plus attention aux panneaux de signalisation concernant le gabarit, à savoir ceux mentionnant les hauteurs, largeurs et aussi les poids limités, votre véhicule pèse plus de 2 T.

Pour la largeur, un petit conseil : quand les rétroviseurs passent, tout passe.

PRÉCAUTIONS - SIGNALISATION

Les pièges à éviter sont les suivants :

- Les parkings souterrains.
- Certaines stations services qui peuvent avoir des superstructures trop basses.
- Les enseignes de magasins qui dépassent sur la rue.
- Les branches d'arbres qui viennent sur la voie de circulation.
- Les passages sous porches.
- Les rues étroites.

et pour ceux qui ont opté pour un châssis surbaissé, attention aux dos d'ânes et aux passages à niveau.

Lorsque vous vous gardez en marche arrière, ne pas attendre que les roues touchent le trottoir, votre porte à faux est quelquefois important, alors, attention à l'arrière de votre camping-car.

Pour la conduite, attention à la longueur dans les virages serrés et n'hésitez pas à les prendre de manière un peu plus large.

CHAP. VIII BORNE EURO RELAIS

Ces bornes vous sont réservées, à vous camping-caristes. Pour les trouver, c'est assez facile car tous les journaux de la presse spécialisée éditent des guides mis à jour régulièrement vous permettant de les situer.

Ces bornes vous permettront de refaire le plein d'eau, mais

aussi et surtout de vidanger vos eaux usées et la cassette des WC.

Bien entendu, il faudra laisser l'endroit propre pour le prochain utilisateur.

C

C

CHAP. IX MANŒUVRE DE STATIONNEMENT

Lorsque vous aurez trouvé un endroit pour stationner, vous vous installerez en utilisant pour la manœuvre vos rétroviseurs, mais n'hésitez pas à vous faire aider pour les marches arrières.

Pour vos vérins AR (*) et leur assurer une parfaite stabilité, vous aurez pris la précaution de vous munir d'au moins deux cales en bois, à mettre en place au sol sous le patin

du vérin. Les vérins ne servent qu'à caler votre camping-car et lui éviter de bouger lorsque vous marcherez à l'intérieur, mais en aucun cas à rattraper un devers et encore moins à servir de cric pour changer une roue.

(*) Pas en série sur toutes les gammes.

L'utilisation du camping-car, comme moyen de transport, est assimilé aux voitures particulières. Il répond aux règles de circulation applicable à cette catégorie de véhicules.

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- A faible densité de population
- Ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce
- Ne constituant pas une entrave à la circulation.

L'utilisation du camping-car comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- Sans débordement à l'extérieur du véhicule
- Sans nuisance pour les riverains
- Sans monopolisation de l'espace public
- En surveillant les animaux domestiques afin d'éviter les souillures éventuelles.

L'évacuation des eaux usées s'effectuera dans les endroits appropriés, tels que les aires de service, bornes, installations sanitaires publiques et privées...

Attention, les réseaux d'eaux pluviales (canivaux) ne peuvent être utilisés pour la vidange car tous ne bénéficient pas d'un traitement d'épuration.

Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées.

Les ordures ménagères doivent être placées dans des sacs à déposer dans les endroits prévus à cet effet.

**L'application de l'ensemble de ces principes
contribuera au respect d'autrui,
à la sauvegarde de l'environnement
et au bon accueil dans les régions visitées.**

ALIMENTATION ELECTRIQUE

GÉNÉRALITÉS :

L'énergie électrique nécessaire au fonctionnement de votre cellule est assurée par une batterie de 12 volts aussi bien pour l'éclairage que pour l'ensemble des appareils ménagers, pompe à eau, WC...

Celle-ci est installée en complément de la batterie du véhicule de base.

Entre les deux, est installé un relais de couplage qui permet :

- en roulant; d'accoupler les deux batteries afin qu'elles se rechargent simultanément.
- à l'arrêt, de « séparer » les 2 batteries. Ainsi, si par malheur, votre batterie cellule était totalement déchargée, il vous sera néanmoins toujours possible de mettre en route le moteur de votre véhicule.

Cette batterie de cellule est située :

- sous le siège avant côté passager pour camping-cars sur base FIAT et coffre arrière pour les campings-cars sur base FIAT plancher cabine.
- à l'intérieur du compartiment moteur pour les autres, (Ford).

BATTERIE ADDITIONNELLE :

2 types de batteries :

- 1) *Batterie traditionnelle* à électrolyte liquide pour laquelle il convient de vérifier régulièrement le niveau d'électrolyte et de le compléter le cas échéant avec de l'eau distillée.

- 2) *Batterie à électrolyte gélifié* sans entretien.

A contrario de l'automobile, l'utilisation des véhicules de loisirs présente la particularité d'avoir des périodes longues de non-utilisation.

Le phénomène naturel de décharge lente et régulière des batteries conduit à amener celles-ci en situation de décharge profonde.

Il est dès lors constaté qu'à partir de cette décharge profonde, seul un très faible pourcentage de batteries est susceptible de reprendre la charge et donc de fonctionner de façon satisfaisante.

Afin d'éviter cette situation, il est IMPERATIF :

- soit de déposer les batteries après les avoir chargées et de les stocker à l'abri du gel.
- soit de laisser le véhicule raccordé au 220 V et assurer ainsi le maintien en charge des batteries cellules et porteurs* pendant toute la période de non-utilisation (*sauf certains modèles)
- soit au minimum et pour des périodes courtes (1 ou 2 semaines) de déconnecter les batteries en les laissant en place après les avoir rechargées.

ALARME NIVEAU BATTERIE :

Sur certains modèles, une alarme sonore a été mise en place (voir détail des tableaux de commande).

TABLEAU DE COMMANDE ET DE CONTRÔLE

Trois types de tableaux de commandes et de contrôle équipent les différents modèles de notre gamme, tableaux situés en règle générale à proximité du bloc cuisine.

MODÈLE C862

Pour ce modèle, vous avez 3 interrupteurs de commande à savoir :

repère A :

Interrupteur d'alimentation générale. Sa mise en fonction est signalée par l'allumage du led orangé placé au dessus de l'interrupteur.

Cette fonction est automatiquement interrompue quand la tension de la batterie de service descend au dessous de 10 V et elle se réactive automatiquement quand la tension revient à 10 V.

repère B :

Interrupteur de la pompe à eau.

Le led orange situé au dessus indique la mise sous tension.

Il est recommandé de ne pas laisser en permanence la pompe à eau sous tension.

repère C :

Interrupteur de commande des auxiliaires 12 V que sont le fonctionnement du boiler, de la prise télévision 12 V et de la ventilation (air pulsé chauffage) et autres (voir schéma électrique).

CONTROLES VISUELS :

La partie supérieure de cette façade de contrôle permet d'effectuer un certain nombre de contrôles :

repère 1 :

Bouton de test permettant par pression le contrôle de la tension de la batterie de service (Rep. 3) et la connaissance du niveau du réservoir d'eau propre (Rep. 5).

repère 2 :

Led qui signale si allumé le raccordement de votre camping-car au réseau 220 V (par prise extérieure).

repère 3 :

Voltmètre à LEDS, indiquant le niveau de charge de votre batterie cellule. Les quatre leds allumées, elle est au maximum de sa charge. 3 leds seulement aux 3/4 et ainsi de suite. Pour avoir l'indication, appuyez sur le bouton test repère 1.

repère 4 :

Lorsque ce led rouge s'allume, votre réservoir d'eaux usées nécessite d'être vidé.

repère 5 :

Indication grâce aux leds du niveau d'eau propre dans votre réservoir. Appuyez sur le bouton de test repère 1 pour avoir l'indication du niveau. Les 4 leds allumées, le réservoir est plein, si 3 leds sont allumées, il est aux 3/4 et ainsi de suite.

MODELE C862 :

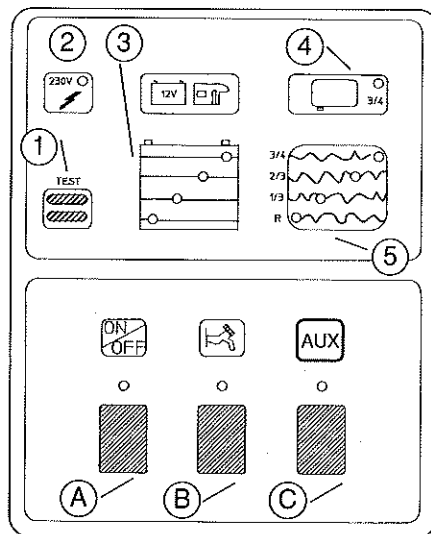


TABLEAU DE COMMANDE ET DE CONTRÔLE

MODÈLE C962

repère A :

Ce led indique lorsqu'il est allumé que votre camping-car est raccordé à l'aide de la prise extérieure au réseau 220 V.

repère B :

Ce led s'allume lorsque votre réservoir d'eau propre est pratiquement vide. Il convient de refaire le plein rapidement.

repère C :

Le led s'allume lorsque le réservoir des eaux usées est plein.

repère D :

Led de signalisation de la batterie moteur. Clignote avec en plus une alarme sonore lorsque votre batterie atteint le niveau d'alarme de 11 V 1^{re} alarme, puis 10,5 V 2^e alarme.

repère E :

Led de signalisation de la batterie cellule. Clignote avec en plus une alarme sonore lorsque le niveau de votre batterie atteint 11 V et 10,5 V environ. En outre, quand le niveau de cette batterie atteint 9,5 V, un dispositif électronique coupe automatiquement

les fonctions 12 V de votre cellule.

repère F :

Led signalant la mise en parallèle des batteries moteur et cellule.

Les alarmes sonores peuvent être désactivées en pressant n'importe quel bouton.

MODELE C962

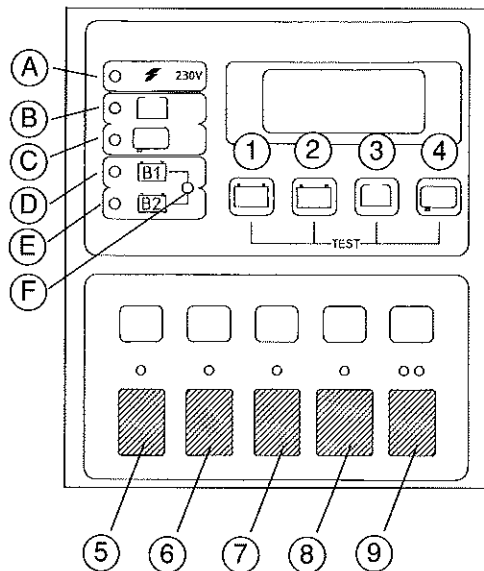


TABLEAU DE COMMANDE ET DE CONTRÔLE

MODÈLE C962 (suite)

TESTS VISUELS

repère 1 :

En pressant ce bouton test, vous avez l'indication du voltage de la batterie du véhicule de base (B1) - exemple 12,5 V.

repère 2 :

Contrôle de la tension de la batterie de cellule (B2).

En pressant en même temps les boutons *repère 1* et *repère 2*, on exécute un «Check» : contrôle du fonctionnement du microprocesseur.

repère 3 :

Visualisation en litres du contenu en eau de votre réservoir d'eau propre.

repère 4 :

Visualisation en litres de la quantité d'eau encore disponible avant le remplissage complet de votre réservoir d'eaux usées.

COMMANDES

repère 5 :

Interrupteur général de commande des fonctions 12 V et interrupteur de commande d'un groupe de lumière (variable selon modèles).

repère 6 :

Interrupteur de commande d'un 2^e groupe de lumières.

repère 7 :

Interrupteur de commande de la pompe à eau.

repère 8 :

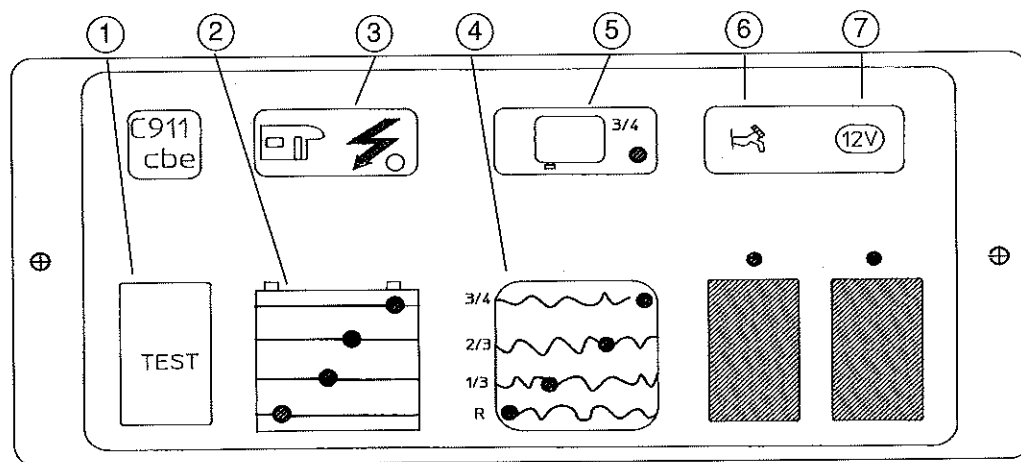
Interrupteur de commande des auxiliaires telles que : prise 12 V télévision, ventilation air pulsé, hotte aspirante... et autres (voir détail sur schéma électrique).

repère 9 :

Non relié à une fonction.

TABLEAU DE COMMANDE ET DE CONTRÔLE

MODELE C911



LEGENDE :

- 1) - Bouton de test pour le contrôle du réservoir eau propre et de la batterie services (le test dépend de l'interrupteur général).
- 2) - Voltmètre à led pour le contrôle de la tension de la batterie de la cellule.
- 3) - Led de signalisation réseau 230 V inséré, fonctionnant uniquement si le chargeur de batteries CBE mod. A910 (OPTION) est raccordé.
- 4) - Led de signalisation des niveaux du réservoir eau propre.
- 5) - Led de signalisation réservoir eaux usées s'allume lorsque le réservoir est plein aux 3/4.
- 6) - Interrupteur de commande pompe à eau.

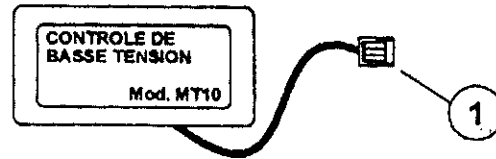
- 7) - Interrupteur de commande générale, branche le relais général d'utilisation et le dispositif de basse tension. Le led de signalisation relatif indique la mise en fonction du relais général et s'éteint quand la coupure basse tension intervient.

FONCTIONS :

- Le panneau fonctionne en union avec le module mod. M910, il est raccordé par une câble de commande spécial et toutes les fonctions de test et d'alimentation aux utilisations dépendent du module.
- Les fonctions de test batteries/réservoirs dépendent de l'interrupteur général.

CONTROLE BASSE TENSION

MODELE MT10



FONCTIONS :

Ce dispositif électronique coupe toutes les utilisations du 12 V quand la batterie cellule atteint le niveau minimum de tension de 10 V.

Les utilisations se rétablissent automatiquement quand la tension est supérieure à 10 V en rebranchant l'interrupteur général, par contre, si la tension reste en dessous des 10 V, il est possible d'utiliser la batterie encore pour une minute environ.

Le frigo à absorption est exclu de ce dispositif.

RÉFRIGÉRATEURS

Plusieurs modèles de réfrigérateurs équipent les produits de notre gamme. Vous trouverez ci-après un aperçu de leur fonctionnement. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la notice du constructeur du réfrigérateur qui se trouve à l'intérieur de votre véhicule.

UTILISATION :

Commandes.

Le réfrigérateur peut fonctionner sur secteur, en 12 V ou au gaz liquéfié. Pour passer de l'un à l'autre de ces modes d'alimentation, il convient d'utiliser les commandes de la Fig 1.

Deux interrupteurs à bascule permettent de choisir la tension d'alimentation désirée, 230 V (B) ou 12 V (A).

En alimentation sur secteur, la température du réfrigérateur est réglée par un thermostat (C).

L'alimentation au gaz est mise en route en tournant le bouton (D).

En alimentation gaz, la température du réfrigérateur est contrôlée par un thermostat (E).

A noter que ce thermostat ne comporte pas de position d'arrêt. Sur les modèles RM 4361, RM 4401, la flamme est

allumée par un dispositif électronique, qui la surveille ensuite et la rallume en cas d'extinction accidentelle. Cela exige toutefois que l'interrupteur à bascule (F) soit en position « marche » lorsque le réfrigérateur fonctionne au gaz.

Un voyant lumineux sur l'interrupteur clignote lorsque l'allumeur automatique essaie d'allumer le brûleur. Hormis ce cas, ce voyant est normalement éteint.

Les modèles RM 4360 sont équipés d'un allumeur piézo-électrique.

Il suffit de presser sur le bouton (G) pour produire des étincelles au-dessus du brûleur.

Un œilleton, au fond du réfrigérateur, à gauche, permet de contrôler la flamme. Lorsque celle-ci est allumée, une lueur bleue est visible dans l'œilleton (RM4360).

RÉFRIGÉRATEUR

MISE EN MARCHÉ :

Les numéros de repérage renvoient à la figure 1.

Attention !

N'utilisez qu'une seule source d'alimentation à la fois.

Fonctionnement au gaz liquéfié.

Lors de la première utilisation du réfrigérateur ou à la suite d'une réparation ou d'un changement de la bouteille de gaz par exemple, de l'air peut avoir pénétré dans le circuit de gaz. Il convient alors de chasser cet air en mettant en marche un cours instant les autres appareils à gaz éventuellement desservis par le même circuit, afin que la flamme puisse s'allumer sans difficulté.

Avant d'enclencher le fonctionnement au gaz :

1. Ouvrir la valve de fermeture de la bouteille de gaz (sans oublier de vérifier que le contenu de gaz est suffisant), ainsi que le robinet d'arrêt équipant éventuellement l'installation.

2. Contrôler que les interrupteurs secteur et alimentation 12 V sont à l'arrêt.

Dans le cas d'un réfrigérateur modèle RM4361 ou RM4401, procédez comme suit :

3. Ouvrez l'alimentation gaz en appuyant sur le bouton (D), figure 1 et en le tournant dans la position .

4. Tournez le bouton du thermostat (E) sur la position correspondante à la température la plus basse (froid maxi).

5. Enclenchez l'interrupteur (F). Le voyant lumineux qu'il comporte commence alors à clignoter, indiquant que des étincelles sont produites au niveau du brûleur.

6. Appuyez sur le bouton (D) pour enclencher la sécurité allumage et permettre au gaz d'arriver jusqu'au brûleur.

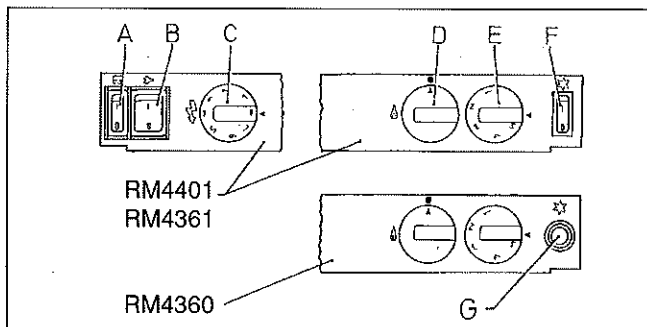
7. Lorsque la flamme est allumée, la production d'étincelles cesse automatiquement et l'interrupteur s'arrête de clignoter.

8. Maintenez le bouton (D) enfoncé pendant 10 à 15 secondes pour empêcher la sécurité allumage d'intervenir et de couper le gaz, puis relâcher le bouton.

Dans le cas d'un réfrigérateur modèle RM 4360, procédez comme suit :

3. Ouvrez l'alimentation gaz en appuyant sur le bouton (D) et en le tournant dans la position .

Fig. 1



RÉFRIGÉRATEUR

4. Tournez le bouton (E) du thermostat sur la position correspondante à la température la plus basse (froid maxi).

5. Maintenez enfoncé le bouton (D) de sécurité d'allumage et actionnez l'allumeur (G) jusqu'à ce que le gaz s'enflamme.

6. Maintenez le bouton (D) enfoncé pendant 10 à 15 secondes, puis relâchez-le.

Il est possible d'observer la flamme à travers le voyant en verre situé à l'intérieur de l'appareil, en bas à gauche.

Pour arrêter le fonctionnement au gaz, tournez le bouton (D) sur la position ● et mettez également (le cas échéant) l'interrupteur (F) sur O.

ALIMENTATION SECTEUR (230 V) :

Couper l'alimentation gaz ou 12 V selon le cas.

Tourner le bouton (C) du thermostat sur la position correspondante à la température la plus basse (froid maxi).

Enclencher l'interrupteur (B) sur la position I, dont le voyant vert indique en s'allumant que l'alimentation secteur est branchée.

ALIMENTATION 12 V :

Le fonctionnement en alimentation 12 V ne doit être utilisé que durant les trajets (lorsque le moteur du véhicule est en marche), sinon la batterie ne tarderait pas à se décharger. Coupez, le cas échéant, l'alimentation gaz.

Mettez l'interrupteur à bascule 230 V (B) sur O et l'interrupteur à bascule 12 V (A) sur I.

NETTOYAGE

Nettoyez régulièrement l'intérieur du réfrigérateur.

Utilisez un chiffon légèrement imbibé d'une solution de bicarbonate de soude, à raison d'une cuillerée à café dans un litre d'eau chaude, pour nettoyer l'intérieur du réfrigérateur, et les accessoires.

Ne jamais utiliser de détergents, de poudre à recurer ou de cires liquides fortement aromatisées pour nettoyer l'intérieur du réfrigérateur, car ceux-ci pourraient endommager les surfaces de l'appareil ou y laisser une odeur persistante.

Essayez également l'extérieur de temps en temps avec un linge humide imbibé d'une petite quantité de détergent, à l'exception toutefois du joint d'étanchéité de la porte, qui doit être uniquement nettoyé à l'eau et au savon, puis séché avec soin.

RÉFRIGÉRATEUR - CONGÉLATEUR

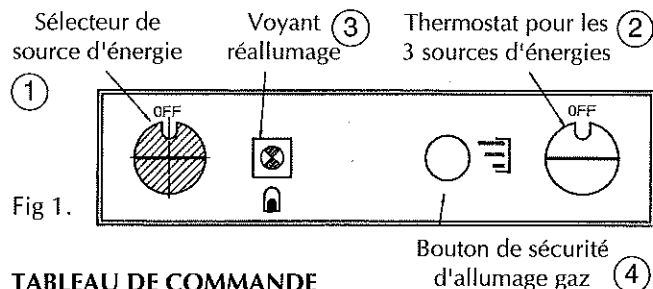


TABLEAU DE COMMANDE

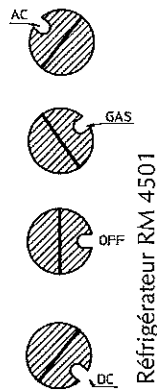
Ce réfrigérateur est équipé d'un selecteur manuel d'énergie repère 1/fig. 1.

A l'arrêt et sans utilisation, le selecteur doit être sur la position OFF (position verticale).

En tournant sur la gauche vous avez la position AC : c'est la sélection du 220 V (à utiliser lorsque vous êtes relié au 220 V). En revenant à la position OFF et en tournant maintenant sur la droite vous allez rencontrer les positions GAS (pour l'utilisation du propane puis une nouvelle position OFF et enfin la position DC pour l'utilisation sur 12 V.

La figure 2 ci-contre vous indique ces différentes possibilités.

Fig 2.



Le bouton, repère 2 de la figure 1 est le thermostat. Il sert pour les 3 énergies. Vous avez les positions 1 à 7 plus une position max (maximum).

Le voyant repère 3 de la figure 1 est le voyant de réallumage gaz. Il clignote lorsque l'alimentation gaz a été interrompue ou lorsque vous venez de choisir cette énergie.

Pour la mise en route du réfrigérateur sur le gaz, il convient d'appuyer sur le bouton de sécurité gaz, repère 4, que vous devez "lacher" lorsque le voyant, repère 3, se sera éteint.

L'UTILISATION EN HIVER :

Contrôlez que les grilles de ventilation et l'orifice d'évacuation des gaz de combustion ne sont pas obturées par la neige, les feuilles mortes, etc.

Les grilles de ventilation **ELECTROLUX** peuvent être équipées de volets spéciaux pour l'hiver pour protéger le groupe frigorifique de l'air extérieur trop froid (en vente chez votre revendeur). Ces volets peuvent être mis en place lorsque la température extérieure descend au-dessous de 10° C et doivent l'être obligatoirement au-dessous de 0° C.

Nous recommandons également de monter ces volets lorsque le véhicule est remisé pour l'hiver.

RÉFRIGÉRATEUR - CONGÉLATEUR

STOCKAGE DES ALIMENTS :

Placez toujours les aliments dans des récipients couverts et ne les mettez pas dans le réfrigérateur lorsqu'ils sont encore chauds, laissez-les d'abord refroidir.

Ne jamais conserver dans le réfrigérateur des produits susceptibles de dégager des gaz inflammables.

Le conservateur est prévu pour le stockage des surgelés et la fabrication des glaçons. Il ne doit, par contre, pas être utilisé pour congeler des aliments frais.

Ne jamais placer de bouteilles ou des boîtes contenant des boissons gazeuses dans le conservateur, elles risqueraient d'éclater sous l'effet du gel.

La plupart des aliments surgelés peuvent être stockés dans le conservateur environ un mois. La durée de stockage peut toutefois varier d'un produit à l'autre, c'est pourquoi il est important de respecter les délais indiqués sur les emballages.

FABRICATION DES GLAÇONS :

Remplissez le bac à glace à ras bord d'eau potable et posez-le sur l'étagère du compartiment de congélation. La fabrication des glaçons sera d'autant plus rapide si le thermostat est réglé à son plus haut niveau, sans omettre bien sur de re-régler le thermostat après la fabrication des glaçons afin de retrouver un niveau normal de froid dans le réfrigérateur.

DÉGIVRAGE :

Il se forme progressivement sur les surfaces réfrigérantes une couche de givre qu'il ne faut pas laisser devenir trop épaisse, car elle fait office de couche isolante, nuisant à l'efficacité du réfrigérateur. Contrôlez la formation de givre une fois par semaine et dégivrez lorsque la couche atteint une épaisseur

d'environ 3 mm.

Pour dégivrer, arrêter le réfrigérateur et videz-le de son contenu, sans omettre le bac à glace, laissez le freezer ainsi que la porte ouverte.

N'essayez pas de dégivrer plus vite en utilisant un appareil de chauffage électrique, qui risquerait d'endommager les surfaces en matière plastique du réfrigérateur. Il ne faut pas non plus gratter le givre avec un ustensile tranchant.

L'eau de dégivrage s'écoule par un conduit dans le bac d'évacuation situé au dos du réfrigérateur où elle s'évapore automatiquement. En cas d'accumulation de givre dans le freezer, sur les tubulures du groupe réfrigérant, ou bien encore beaucoup d'eau dans le bac d'évaporation, déplacez le tube plastique du bac et le placer dans un récipient étanche à l'eau (accès par la grille de ventilation basse à l'arrière du véhicule). L'eau de dégivrage se déversera ainsi dans le récipient. Ne pas omettre de replacer le tube à sa place après le dégivrage.

L'eau de dégivrage dans le conservateur doit être essuyée avec une serviette.

Le dégivrage achevé, essuyez et séchez le réfrigérateur, puis remettez en fonctionnement. Remettez en place les aliments, mais attendez pour fabriquer des glaçons que le réfrigérateur soit à nouveau suffisamment froid.

NETTOYAGE :

Nettoyez régulièrement l'intérieur du réfrigérateur.

Utilisez un chiffon légèrement imbibé d'une solution de bicarbonate de soude, à raison d'une cuillère à café dans un litre d'eau chaude, pour nettoyer l'intérieur du réfrigérateur et les accessoires.

RÉFRIGÉRATEUR - CONGÉLATEUR

Ne jamais utiliser de détergents, de poudre à récurer ou de cires liquides fortement aromatisées pour nettoyer l'intérieur, car ceux-ci pourraient endommager les surfaces de l'appareil ou y laisser une odeur persistante.

Brossez aussi de temps en temps le groupe frigorifique, au dos du réfrigérateur, mais en vous assurant au préalable que l'appareil est arrêté.

Le joint de la porte ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau et du savon - puis séché avec soin.

ARRÊT DU RÉFRIGÉRATEUR :

Si vous ne comptez pas utiliser votre réfrigérateur pendant un certain temps.

1. Mettez l'interrupteur 1, fig. 1, sur "OFF" ;
2. Fermez le robinet d'arrêt équipant le circuit de gaz qui alimente le réfrigérateur.
3. Videz le réfrigérateur. Dégivrez et nettoyez-le comme indiqué plus haut, puis laissez la porte et celle du conservateur entrouverte par l'intermédiaire de la sécurité transport.
4. Si le véhicule est remis pour une assez longue période (durant les mois d'hiver par exemple), il est recommandé d'installer les volets prévus pour cela.

ENTRETIEN :

Veillez toujours vous adresser à un technicien qui est familier au système à absorption et au gaz liquéfié.

Nous recommandons d'autre part un contrôle annuel du réfrigérateur par un spécialiste.

- Inspectez régulièrement le tuyau de gaz pour vous assurer qu'il ne présente ni craquelures, ni traces d'usure marquées.
- Vérifiez que le robinet d'arrêt gaz fonctionne correctement.
- Vérifiez que les grilles de ventilation ne sont pas obstruées.
- Contrôlez toutes les connexions du système gaz (à l'arrière du réfrigérateur) contre d'éventuelles fuites de gaz. L'étanchéité des raccords peut être contrôlée, il est possible d'utiliser une solution d'eau savonneuse. Ne vous servez surtout pas d'une flamme. Si vous suspectez une fuite ou tout autre défaut, demandez l'intervention d'un technicien.
- Contrôlez que le brûleur est propre et dégagé de matière combustible.

QUELQUES CONSEILS UTILES :

Contrôlez que :

- Le réfrigérateur est dégivré périodiquement.
- Il est propre et sec, et que sa porte soit laissée entrouverte lorsqu'il doit demeurer inutilisé pendant un certain temps.
- Les liquides et aliments dégageant une forte odeur sont enfermés dans des récipients hermétiques.
- Les grilles de ventilation ne sont pas obstruées.
- La porte est verrouillée avec la sécurité transport lorsque le véhicule roule.

FOUR A GAZ

Certains de nos modèles sont équipés d'un four à gaz relié au circuit gaz de votre camping-car (propane - pression 30 mbar).

Par ailleurs cet appareil est relié à l'alimentation électrique 12 V en courant continu.

Il ne faut absolument pas brancher l'appareil sur le réseau 220 V, cela provoquerait une destruction définitive des composants électriques et constituerait un danger pour l'utilisateur.

UTILISATION DE L'APPAREIL :

Pendant les opérations de cuisson, ne jamais obstruer les aérations haute et basse prévues (normes).

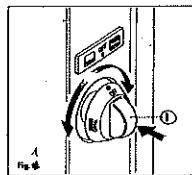
Allumage de l'appareil :

a) mettre en position marche l'interrupteur commandant l'allumage automatique (fig. 1).

b) pousser légèrement le bouton de commande (1) et le tourner en position d'allumage (fig. 1). L'allumage de la rampe doit se faire automatiquement.

c) maintenir la pression sur le bouton pendant 5 - 10 secondes.

d) relacher le bouton du four et le tourner sur la position choisie.



Les positions de 1 à 6 correspondent aux températures ci-dessous (en degrés C).

Position n°	1	2	3	4	5	6
Température	130°	160°	180°	200°	220°	240°

Nettoyage de l'appareil :

Ne jamais utiliser de détergents chimiques ou abrasifs.

Nota : dans le cas où la flamme du brûleur s'éteint accidentellement, fermer le bouton du gaz et attendre au moins 1 minute avant de rallumer le brûleur.

CHAUFFE-EAU (BOILER)

Deux types d'appareils équipent les différents modèles de notre gamme : les boilers simples pour la seule production d'eau chaude et les combinés pour la fourniture de l'eau chaude et le chauffage de la cellule.

1. BOILER

Vous trouverez ci-après le mode d'emploi de cet appareil. Néanmoins une notice spécifique à cet appareil vous a été remise lors de la livraison de votre camping-car. Elle vous donnera tous les détails pour une parfaite utilisation de votre boiler.

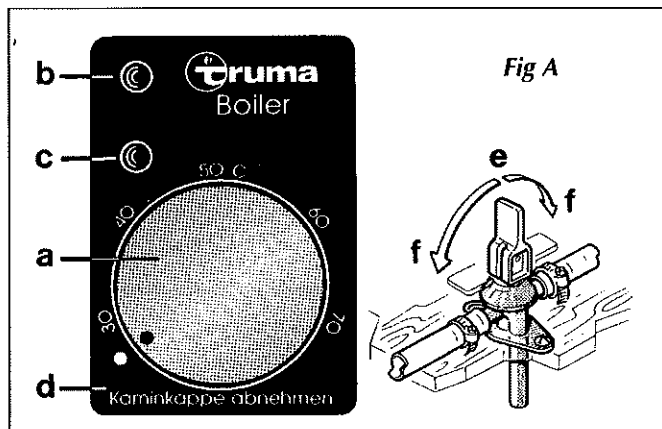
Fig. A

Pièce de commande

- a = bouton de réglage marche/arrêt et de choix de température.
- b = lampe témoin rouge « Panne »
- c = lampe témoin verte « Mise en marche »
- d = indication « Retirer le couvercle de la cheminée »

Soupage de sûreté / de décharge

- e = position du levier « vidange »
- f = position du levier « fermé ».



CHAUFFE-EAU (BOILER)

TEMPS D'ÉCHAUFFEMENT :

En cas de remplissage avec de l'eau froide à une température de 15° C env. temps d'échauffement jusqu'à 70° C env. :

pour 10 litres, 30 minutes env.

pour 14 litres, 40 minutes env.

REEMPLISSAGE DU CHAUFFE-EAU :

Avant la première mise en marche et après la vidange.

Fig B :

1. Vérifier si la soupape de sûreté / de décharge (14) est fermée, (levier en position horizontale) voir fig. A : position du levier f).

Lors du remplissage d'eau froide (19).

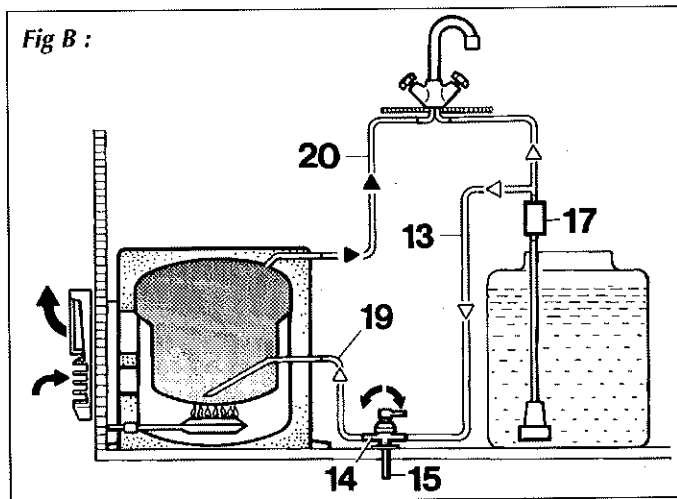
2. Mettre la pompe à eau en marche (interrupteur général ou interrupteur de la pompe).

3. Ouvrir les robinets d'eau chaude dans la salle de bains ou dans la cuisine, (position du robinet mélangeur ou du mitigeur monocommande sur « chaud »), jusqu'à ce que le chauffe-eau soit rempli d'eau, que tout l'air soit sorti, et que l'eau coule.

4. Lors d'un gel il se pourrait que le remplissage ne se fasse pas suite à un bouchon de glace formé par

l'eau résiduelle. Dans ce cas, mettre le chauffe-eau en marche (pendant 2 minutes au maximum), afin de pouvoir procéder à son remplissage. Dégeler les tuyaux gelés en chauffant l'espace intérieur.

Fig B :



CHAUFFE-EAU (BOILER)

MISE EN MARCHÉ :

Attention : ne jamais faire marcher le chauffe-eau sans eau.

1. Retirer le couvercle de la cheminée à l'extérieur.
2. Ouvrir le robinet de la bouteille et celui de la conduite de gaz.
3. Mettre en marche le chauffe-eau au bouton de réglage (fig. A), la lampe témoin verte « Mise en marche » s'allume. En tournant le bouton de réglage dans le même sens, fixer la température désirée (réglable de 30 jusqu'à 70° C environ).
4. Si la conduite de gaz est rempli d'air, une minute s'écoule jusqu'à ce que le gaz arrive au brûleur. Si pendant ce temps l'appareil indique « panne », répéter le procédé en arrêtant l'appareil - attendre 5 minutes ! - et ensuite le remettre en marche.

ARRÊT :

Arrêter le chauffe-eau au bouton de réglage (a). Mettre le couvercle de la cheminée. Vider le chauffe-eau en cas de danger de gel !

Lors d'une longue durée d'arrêt, fermer le robinet à fermeture rapide dans la conduite de gaz. Fermer le robinet de la bouteille.

LAMPE TÉMOIN ROUGE « PANNE » :

En cas d'une panne, la lampe témoin rouge s'allume. Les raisons en sont par ex. manque de gaz, air dans les conduites de gaz, défaut d'un élément de sécurité, etc. Pour débloquer la « panne », arrêter l'appareil - attendre 5 minutes ! - et puis, le remettre en marche.

CHAUFFE-EAU (BOILER)

VIDANGE DU CHAUFFE-EAU :

(voir **Fig. B**)

1. Couper l'alimentation électrique de la pompe à eau (interrupteur général ou interrupteur de la pompe).
2. Ouvrir les robinets d'eau chaude dans la salle de bains et dans la cuisine.
3. Ouvrir la soupape de sûreté / de décharge (14). Mettre le levier en position verticale, (voir **Fig. A**) : position du levier : e.
4. Le chauffe-eau se vidange alors par l'intermédiaire de la soupape de sûreté (14) vers l'extérieur. Vérifier si

toute l'eau s'écoule (10 ou 14 litres en fonction du modèle).

ENTRETIEN :

Pour enlever le calcaire du chauffe-eau, employer du vinaigre de vin ou de l'acide formique qui sont mis dans l'appareil par l'amenée d'eau. Faire agir le produit et ensuite nettoyer le chauffe-eau soigneusement avec de l'eau fraîche. Pour dégraisser l'appareil, nous vous recommandons d'utiliser « Certisil » d'autres produits - particulièrement des produits chlorés - **sont impropres**.

CHAUFFE-EAU BOILER DE TYPE C3402/C6002

Ces appareils intègrent le chauffe-eau et le chauffage. (se reporter à la notice de l'appareil avant utilisation, fourni avec le camping-car).

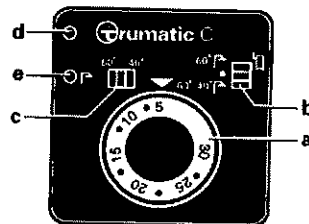
MODE D'EMPLOI :

Avant la mise en service, observer impérativement le mode d'emploi et les instructions d'emploi importantes. L'utilisateur porte la responsabilité d'une utilisation conforme de l'appareil.

Attention : si l'on ne fait pas fonctionner le chauffage, vidanger impérativement l'eau s'il y a risque de gel !

Vidanger aussi l'eau avant tous travaux de réparation ou de maintenance sur le véhicule dans un atelier.

PIECE DE COMMANDE AVEC THERMOSTAT :



a = Bouton de réglage pour la température ambiante (éclairé par la lampe témoin verte « marche »).

b = Commutateur à curseur.

● Arrêt

40°  Chauffe-eau (service d'été).

c = Commutateur à curseur pour la température de l'eau 60° ou 40° C (service d'été).

d = Lampe témoin rouge « panne ».

e = Lampe témoin jaune, « montée en température du chauffe-eau ».

60°   Chauffage + chauffe-eau (service d'hiver)

CHAUFFE-EAU BOILER DE TYPE C3402, C6002

DESCRIPTIONS DU FONCTIONNEMENT :

En service d'hiver, l'appareil choisit automatiquement l'allure de brûleur nécessaire en fonction de la différence entre la température réglée et la température momentanée dans l'habitable.

Le type C6002 travaille en 3 étages de puissance (2000, 4000 et 6000 W) ; le type C3402 en deux étages (2000 et 3400 W).

Si le chauffe-eau est plein d'eau, l'eau est chauffée en même temps.

En service d'été, le chauffage de l'eau s'effectue à l'allure de brûleur minimale. Une fois que la température de l'eau atteint la température réglée, de 60° ou 40° C, le brûleur et la lampe-témoin jaune s'éteignent.

Le chauffage n'est pas possible sans eau. Si l'on utilise seulement le circuit d'eau froide sans le chauffe-eau, ce dernier se remplit néanmoins d'eau. Pour éviter des dégâts dû au gel, il faut vidanger impérativement l'eau, même si l'on n'a pas utilisé le chauffe-eau.

Attention : votre combiné chauffage-chauffe-eau ~~modèle~~ comporte ~~des~~ une vidange automatique ~~des~~ ~~selon le modèle~~ à 2°

MISE EN SERVICE :

1. Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz.

2. Ouvrir le robinet à fermeture rapide dans la conduite d'alimentation en gaz.

3. Placer le commutateur à curseur (b) sur « service d'hiver » ou « service d'été ».

4. **En service d'hiver :** régler la température ambiante désirée sur le bouton de réglage (a).

5. **En service d'été :** placer le commutateur à curseur (c) sur la température d'eau désirée.

ARRÊT :

Amener le commutateur à curseur (b) en position médiane.

Vidanger le chauffe-eau si l'on prévoit des gelées. En cas d'arrêt prolongé, fermer le robinet à fermeture rapide dans la conduite d'alimentation en gaz. Fermer le robinet de la bouteille.

LAMPE-TÉMOIN VERTE « MARCHÉ » (SOUS LE BOUTON DE RÉGLAGE) :

Quand l'appareil est allumé, la lampe-témoin verte « marche » doit être allumée. Si elle ne s'allume pas,

il faut contrôler le commutateur principal prévu.

FUSIBLES :

Les fusibles se trouvent sur l'unité de commande électronique de l'appareil.

Remarque importante : le fusible fin F1 se trouvant sur la platine de commande électronique ne doit être remplacé que par un fusible identique (4 AT à action retardée).

Attention : le fusible F2 ne doit être remplacé que par un spécialiste.

LAMPE-TÉMOIN ROUGE « PANNE » :

Si la lampe est allumée en permanence, cela peut signifier entre autre un manque de gaz, la présence d'air dans la conduite de gaz ou la défaillance d'un organe de sécurité. Le réarmement après une panne s'effectue par arrêt et remise en marche de l'appareil.

Un clignotement à la fréquence d'une fois par seconde est le signe d'une tension de service de l'appareil insuffisante.

CHAUFFE-EAU

REPLISSAGE DU CHAUFFE-EAU :

1. Vérifiez que la soupape de vidange est bien fermée, ~~car notre installation ne comporte pas le système de vidange automatique.~~

2. Fermer la soupape de vidange.
3. Mettre en marche la pompe à eau (interrupteur principal ou interrupteur de la pompe).
4. Ouvrir le robinet d'eau chaude dans la cuisine ou la salle d'eau. En présence de mitigeurs manuels ou thermostatiques, placer le levier sur « chaud ». Laisser les robinets ouverts jusqu'à ce que l'eau ait déplacé l'air

dans le chauffe-eau, et ait rempli ce dernier et coule par les robinets.

VIDANGE DU CHAUFFE-EAU :

1. Couper le fonctionnement de la pompe à eau (interrupteur principal ou interrupteur de la pompe).
2. Ouvrir les robinets d'eau chaude dans la cuisine et la salle d'eau.
3. Ouvrir la soupape de vidange. Ainsi, l'eau contenue dans le chauffe-eau est évacuée directement à l'extérieur.
4. Vérifier si l'évacuation de l'eau

n'est pas entravée par des impuretés, de la neige, etc. et si l'eau s'écoule complètement (12 litres).

MAINTENANCE :

Pour le détartrage du chauffe-eau, utilisez du vinaigre que vous versez dans le chauffe-eau par la conduite d'arrivée-d'eau. Laisser agir l'acide, puis rincer soigneusement le chauffe-eau à l'eau claire. Pour la désinfection, nous recommandons « Certisil Argento » ; les autres produits, en particulier ceux dégagant du chlore, sont inadaptés.

CHAUFFAGE : modèles S3002 et S3002 P

Se reporter à la notice d'utilisation de l'appareil fourni avec le véhicule.

MODE D'EMPLOI :

Avant la mise en service, respecter impérativement le mode d'emploi et les instructions importantes d'emploi. L'utilisateur est responsable de la manipulation correcte de l'appareil.

Fig A :

- a = bouton de réglage
- b = pièce de commande intégrée pour ventilateur Trumavent TEB
- c = allumeur automatique avec boîtier à piles (S 3002)
- d = allumeur piezo électrique (S 3002 P)
- e = fenêtre d'observation de la flamme
- f = plaque de fabrication (retirer la façade)
- g = sonde du thermostat

MISE EN SERVICE :

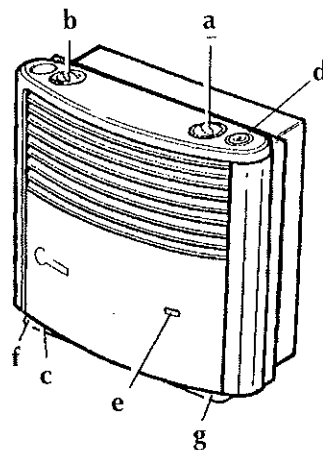
Avant le premier allumage, s'assurer que les piles sont insérées. Faire attention à ce que le boîtier à piles soit bien ajusté (prescription suivant point « échange de piles ») - uniquement pour S3002.

1. Ouvrir le robinet de la bouteille de gaz ainsi que le robinet à fermeture rapide dans la conduite d'amenée de gaz.

2. Mettre le bouton de réglage (a) sur un chiffre entre 1 et 10 et puis appuyer. En même temps, actionner rapidement l'allumeur Piezo plusieurs fois jusqu'à ce que la flamme s'allume.

Dans le cas d'un allumage automatique on entend les étincelles d'allumage, jusqu'à allumage définitif.

Fig A :



3. Tenir le bouton de réglage sous pression pendant 10 secondes environ jusqu'à ce que le dispositif de sécurité d'allumage réponde.

4. Observez pendant 10 secondes par le voyant si la flamme ne s'éteint pas par suite d'air dans la conduite (causé par un robinet fermé ou changement des bouteilles).

Attention : en aucun cas il ne faut rallumer avant 2 minutes, autrement il y a danger de détonations !

Ceci est valable aussi dans le cas où un chauffage en marche s'arrête et doit être rallumé.

Si la conduite de gaz est remplie d'air, une minute peut passer jusqu'à ce que le gaz arrive au brûleur. Pendant ce temps il faut tenir le bouton de réglage sous pression et appuyer constamment sur l'allumeur de pression jusqu'à ce que la flamme soit allumée.

DANS LES APPAREILS À ALLUMAGE AUTOMATIQUE :

1. Si la flamme s'éteint, il s'effectue un réallumage tout de suite pendant le délai de fermeture du dispositif de la sécurité d'allumage (environ 30 secondes).

2. Si la flamme ne s'allume pas,

l'allumeur automatique continue de travailler jusqu'à ce qu'on tourne le bouton de réglage sur "O".

Si pendant le processus d'allumage la lampe témoin ne fait aucun signal clignotant ou seulement à intervalles de plus d'une seconde, les piles sont usagées et doivent être remplacées.

RÉGLAGE DU THERMOSTAT :

Choisir la température ambiante désirée au bouton de réglage (chiffres entre 1 et 10). Pour atteindre une température ambiante moyenne de 22° C environ, nous recommandons une position entre 1 et 3 si le chauffage est en marche sans système d'air chaud pulsé Trumavent, entre 4 et 7 s'il est en marche avec système d'air chaud pulsé Trumavent.

Le réglage exact du thermostat doit être trouvé selon le besoin chaleur individuel et le type de véhicule.

La sonde du thermostat se trouve en bas du chauffage. Nous vous prions d'observer qu'un courant d'air causé par l'aération du réfrigérateur, fentes de porte, etc. ou un tapis à poils longs ont une influence désavantageuse sur le thermostat. De telles sources de dérangement doivent être supprimées afin d'obtenir un réglage satisfaisant de la température.

ARRET :

Mettre le bouton de réglage sur 0 (en même temps l'allumeur automatique est arrêté). Lors d'une longue durée d'arrêt, fermer le robinet à fermeture rapide dans la conduite de gaz. Fermer le robinet de la bouteille.

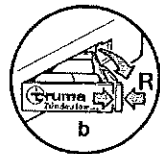
ECHANGE DE PILES (allumeur automatique) :

Ne changer les piles que si le chauffage est arrêté. Insérer des piles neuves avant le début de chaque saison de chauffe.

Débloquer le boîtier à piles (presser le levier R à gauche suivant figure) et l'enlever par mouvement tournant. Echanger les piles, tenir compte du positif/négatif. Remettre le boîtier à piles dans l'allumeur automatique de manière à ce qu'il soit à fleur à gauche. Presser le levier R à droite **jusqu'à ce que le boîtier s'enclenche perceptiblement.**

N'utilisez que des piles Mignon résistantes à la température (+ 70° C). D'autres piles peuvent causer des dérangements de marche !

Changement des piles de l'allumeur automatique



b

TRUMAVENT / AIR PULSE

TRUMAVENT avec vitesse automatique pour batterie 12 V.

a = réglage à main
(pour la ventilation).

Ajuster la puissance désirée au bouton de réglage (**Fig. 2**).

b = arrêt

c = fonctionnement automatique (chauffage)

La puissance est proportionnelle au débit de chaleur respectif du chauffage. La puissance maximale peut être limitée à volonté au bouton de réglage. Le réglage entre cette position et la faible vitesse se fait automatiquement.

Nota : si la puissance d'air diminuée ou si le bruit de fonctionnement s'élève, c'est que la roue du ventilateur est couverte de poussière. Il est recommandé de nettoyer au moins une fois l'an avant le début de la période de chauffe la poussière accumulée sur l'échangeur de chaleur, sur la plaque de base du chauffage et sur le rotor du ventilateur. Pour nettoyer la roue du ventilateur, procéder délicatement avec un pinceau ou une brosse à dents.

Fig 1 :

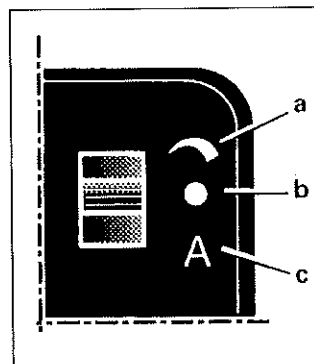
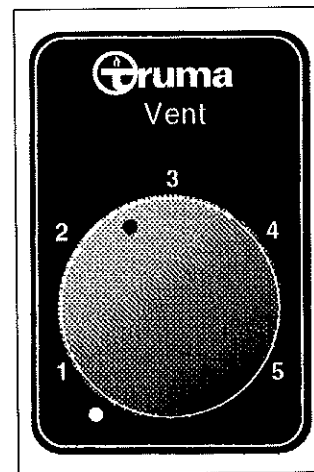


Fig 2 :



CIRCUIT GAZ

ALIMENTATION DES APPAREILS :

- Vérifier que les robinets des différents appareils soient fermés,
- Ouvrir la bouteille de gaz,
- Ouvrir ensuite les robinets alimentant chaque appareil,
- Procéder à l'allumage des différents appareils,
- L'allumage peut demander un certain temps dû à la purge de l'air dans les tuyauteries.

Chaque appareil est équipé d'une sécurité coupant l'arrivée du gaz en cas d'extinction accidentelle.

- Fermeture des circuits : procéder dans l'ordre inverse de l'ouverture.

RECOMMANDATIONS :

Tous les appareils fonctionnant au gaz ne doivent être utilisés qu'à l'**arrêt du véhicule**.

Avant chaque trajet, vérifiez que la ou les bouteilles soient bien fermées.

Avant de faire fonctionner le réfrigérateur et le chauffe-eau, assurez-vous que les grilles extérieures ne soient pas été obstruées par des protections (optionnelles) qui auraient pu être mises en place.

ATTENTION

Ne jamais faire le plein de carburant en laissant le réfrigérateur en fonctionnement gaz.

CIRCUIT EAU

Votre camping-car est équipé en règle générale :

- d'un réservoir d'eau propre,
- d'un réservoir d'eaux usées.

REMPLISSAGE :

Le plein d'eau propre s'effectue par un orifice de remplissage muni d'un bouchon à clé situé à l'extérieur de la cellule et signalé par le pictogramme.

ALIMENTATION INTÉRIEURE :

L'alimentation en eau s'effectue à l'aide d'une pompe électrique 12 V.

Pour la mise en pression, procéder comme suit :

- Vérifier que tous les robinets ou mitigeurs soient fermés (eau froide et eau chaude).
- Mettre en route la pompe 12 V en actionnant l'interrupteur situé sur la façade de contrôle électrique.
- Purger les circuits eau froide et eau chaude au niveau de chaque robinet ou mitigeur.
- Dès lors, l'installation est en état de fonctionner.

Un défaut de purge (présence d'air) peut empêcher le fonctionnement du chauffe-eau.

RÉSERVE D'EAU PROPRE :

En voyage, n'attendez pas d'être presque à sec, pour vous

approvisionner. Pour faire le plein d'eau propre, profitez d'un plein de carburant par exemple. Certains parkings possèdent un robinet mais dans tous les cas, soyez discret et diplomate.

Par ailleurs, de plus en plus de communes proposent des points spécifiques avec des bornes spécialisées (EURO-RELAIS par exemple).

EAUX USÉES :

Ne vous en débarrassez pas n'importe où.

ATTENTION :

A l'approche de la période hivernale lorsque votre véhicule n'est pas chauffé, il est impératif de vidanger tous les circuits eau-propre, eaux usées, ainsi que le chauffe-eau pour éviter toute détérioration qui ne pourrait pas être couverte par la garantie.

PRISE D'ALIMENTATION 220 V

Une prise CEE 220 V (2P + T) située sur le côté droit ou gauche de votre camping-car permet de vous raccorder au secteur. Pour y accéder, soulever le couvercle de protection et introduisez la fiche normalisée (Protection différentielle).

PRISE INTÉRIEURE 220 V :

Une ou plusieurs prises 220 V équipent votre cellule.

PROTECTION 220 V :

Un disjoncteur de 15 A assure la protection en 220 V de votre camping-car. Ce disjoncteur est situé dans la penderie, banquette ou meuble bas de la cellule suivant les modèles.

Pour mettre le courant, basculer la commande vers le haut. (position I).

COUCHAGES

EN CAPUCINE :

Rabattre l'abattant pivotant en position horizontale lorsque cela existe dans le modèle choisi.

Lorsque vous prenez la route, pensez à le relever pour agrandir votre espace de conduite.

SUR DINETTE :

- Positionner la table entre deux banquettes.
- Mettre en place les extensions de couchage (lorsqu'elles existent) qui se situent en bout de banquette et qui sont de 2 types :
 - à coulissement,
 - avec rabat.

- Enfin mettre en place les divers coussins : assises, dossiers et complément de couchage.

UN CONSEIL :

Pour toutes les manipulations, n'hésitez pas à demander une démonstration à votre concessionnaire lors de la prise en charge de votre camping-car.

C'EST UN SPÉCIALISTE !

Ne forcez jamais sur un élément pour une mise en place. Nous vous conseillons l'utilisation d'une literie type Polydon incluant drap housse et couette aux parfaites dimensions du couchage de capucine.

WC CHIMIQUE modèle C-200

Attention à la pression de l'air lors de l'ouverture de la trappe de la cassette des WC, surtout lorsque vous voyagez en montagne. Alors, faites cette ouverture avec l'abattant de la cuvette des WC fermé.

Vous trouverez ci-après un descriptif succinct de l'utilisation de cet appareil.

La toilette modèle C-200 comprend une cuvette orientable, un siège et un couvercle amovibles, une unité de contrôle où s'insèrent un bouton de chasse et un indicateur de niveau. Sous la cuvette se trouve la poignée de clapet.

MISE EN SERVICE (voir *Fig. A, page 50*) :

1. Pour enlever le réservoir à matières, ouvrir le portillon à l'extérieur du camping-car. Tirer l'attache vers le haut. (fig. 1).

2. Tirer le réservoir à matières droit vers l'extérieur jusqu'à la butée. Faire basculer quelque peu le réservoir et l'enlever. (fig. 2).

3. Placer le réservoir à la verticale. Tourner le bras orientable vers le haut. (fig. 3).

4. Enlever le bouchon du bras orientable. Ajouter, via le bras orientable, la quantité de liquide pour toilettes Thetford indiquée. (fig. 4).

Ajouter ensuite suffisamment d'eau pour que le fond du réservoir à matières soit entièrement recouvert.

N.B. : par temps chaud, ou en cas de temps de stockage prolongé, il peut s'avérer nécessaire d'ajouter encore du liquide pour toilettes. Pour un meilleur résultat, utiliser

uniquement les liquides pour toilettes Thetford.

Attention : Ne jamais ajouter de liquide pour toilettes dans la cuvette des toilettes.

5. Insérer le réservoir à matières par l'ouverture dans le camping-car. (fig. 5).

6. Veiller à ce que le réservoir à matières soit verrouillé avec l'attache. Refermer le portillon. (fig. 6).

FONCTIONNEMENT :

7. **Faire pivoter la cuvette dans la position la plus confortable si nécessaire.** (fig. 7).

8. Avant que les toilettes soient utilisées, il est recommandé de faire couler de l'eau dans la cuvette en appuyant sur le bouton de chasse. Dès que l'on relâche le bouton de chasse, l'eau s'arrête de couler. (fig. 8).

9. Pour ouvrir le clapet, tourner la poignée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. (fig. 9 - 9A).

10. Pour rincer, appuyer sur le bouton de chasse. (fig. 10). Après le rinçage, fermer le clapet en tournant la poignée de clapet dans le sens des aiguilles d'une montre. Les toilettes peuvent également s'utiliser avec le clapet ouvert. Les matières tombent alors directement dans le réservoir à matières.

LA VIDANGE DE LA CASSETTE :

Le réservoir à matières a une capacité de 17 litres et doit être vidé lorsque le signal lumineux de l'indicateur de niveau s'allume. Le signal lumineux s'allume lorsque le réservoir à matières contient plus de 15 litres de matières. A partir de ce moment-là, la capacité restante est de 2 litres, ce qui revient à environ 5 utilisations.

N.B. : il importe de vider à temps le réservoir à matières.

11. Ouvrir le portillon et enlever le réservoir à matières. Le réservoir à matières ne peut s'enlever que si le clapet est fermé. (fig. 11).

12. Porter le réservoir, en le tenant par l'une des poignées, le bras orientable vers le haut, vers un lieu de vidange adéquat. (fig. 12).

Mettre le réservoir à matières à la verticale et tourner le bras orientable vers le haut.

13. Enlever le bouchon du bras orientable. Prendre la cassette d'une main par la poignée qui est la plus proche du bras orientable. Prendre de l'autre main la poignée arrière, de sorte que le bouton prise d'air puisse se commander avec le pouce.

Appuyer sur le bouton prise d'air en vidant le réservoir. On évite ainsi les éclaboussures. (fig. 13).

N.B. : ne commander le bouton prise d'air que si le bras orientable est dirigé vers le haut.

Rincer le réservoir à l'eau claire.

Pour préparer à nouveau le réservoir à l'emploi, voir les points 1 à 6 inclus.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN :

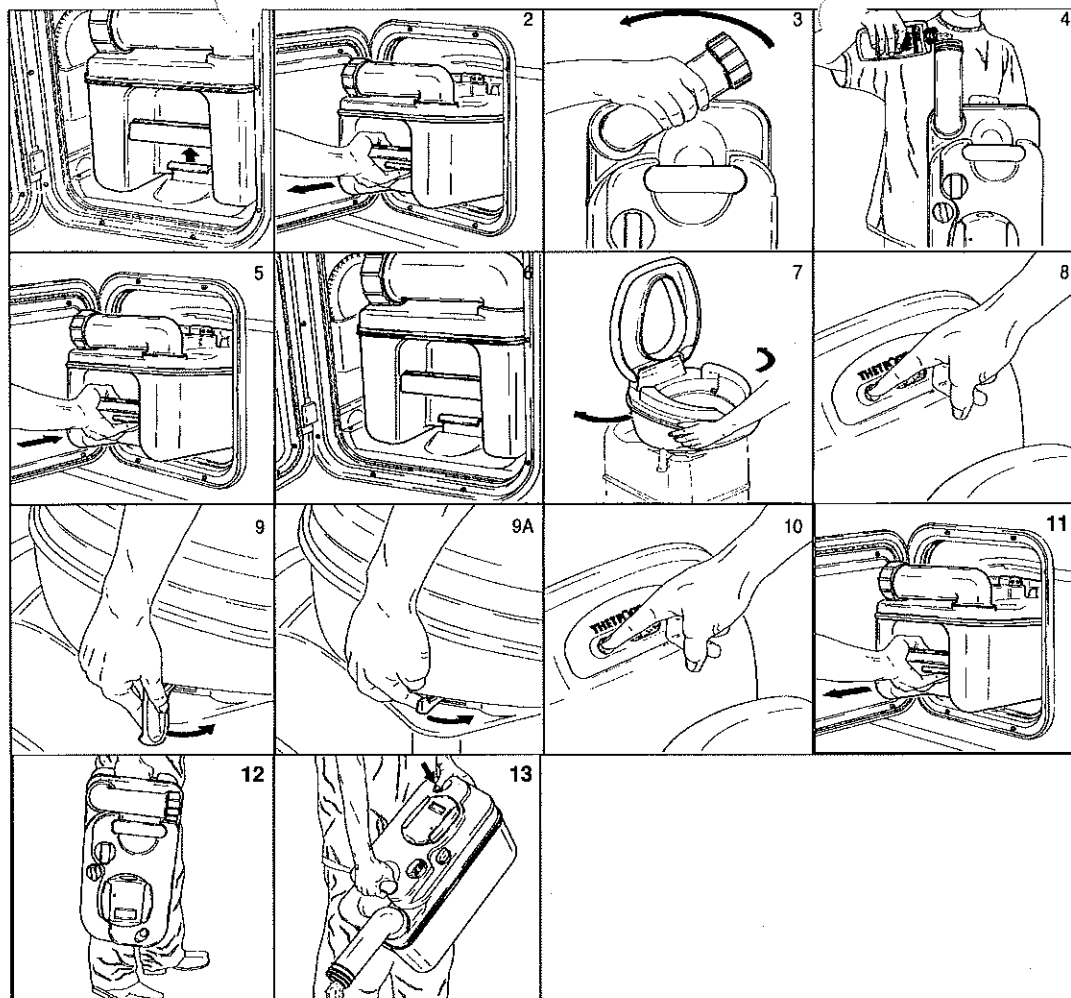
Le joint de clapet en caoutchouc nécessite un entretien régulier (en fonction de l'utilisation : 1 ou 2 fois par mois). Faire glisser la plaque coulissante dans la direction du bras orientable.

Ouvrir le clapet en tournant la poignée de clapet dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. Nettoyer le joint avec de l'eau. Sécher le joint et le pulvériser avec une bombe à la silicone (on peut aussi se servir d'huile alimentaire).

Remplir d'eau le réservoir à matières et bien le rincer. Utiliser un savon doux ou un produit à vaisselle pour nettoyer la cuvette, le siège et le couvercle ainsi que l'extérieur des toilettes.

N.B. : Ne jamais utiliser de produits de nettoyage contenant du chlore, des solvants ou d'autres produits corrosifs.

Fig. A



WC CHIMIQUE modèle C-200

PRÉPARATION POUR L'HIVER ET STOCKAGE :

Le stockage ou la préparation pour l'hiver des cassettes ne pose aucun problème.

Si la cassette est reliée à un réservoir d'eau **séparé** : vider le réservoir d'eau. Lorsque le réservoir d'eau est vidé, appuyer sur le bouton de chasse jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau. Vider le réservoir à matières.

Si la cassette est reliée à un réservoir d'eau **central** : ouvrir le clapet électrique en appuyant sur le bouton de chasse pendant la vidange du système d'eau. Vider le réservoir à matières.

Ne pas remettre le bouchon en place sur le bras orientable du réservoir à matières ; le réservoir reste ainsi sec.

UTILISATION PENDANT L'HIVER :

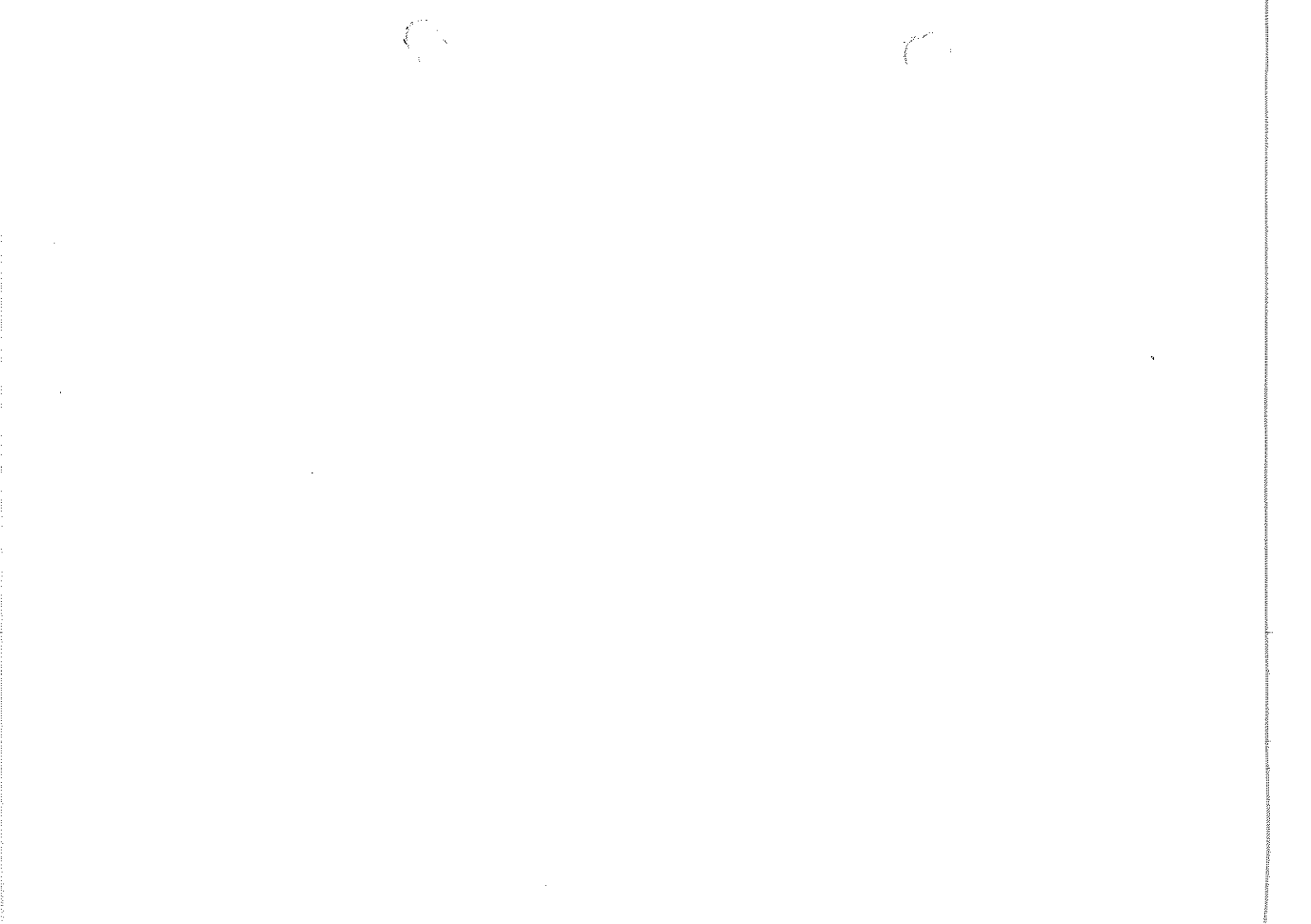
Lorsque la température extérieure est au-dessous de zéro et que le camping-car n'est pas chauffé pendant plus d'un jour ou d'une nuit, il faut préparer les toilettes pour l'hiver (voir préparation pour l'hiver et stockage).

UTILISATION PAR TEMPS CHAUD ET EN ALTITUDE :

Les changements d'altitude pendant la conduite, ou les changements de température, ne posent aucun problème

tant que le réservoir à matières est inséré dans les toilettes. L'aération automatique maintient la pression dans le réservoir au même niveau que la pression extérieure au réservoir.

En cas de température élevée, ou de temps de stockage prolongé, il peut s'avérer nécessaire d'ajouter encore du liquide pour toilettes.



La plupart de nos modèles sont équipés d'un chauffage de route situé dans la partie cellule de votre camping-car, entre les banquettes de la dinette centrale.

Deux types de chauffage route équipent nos modèles :

1) Celui des cellules sur chassis FORD :

Interrupteur de mise en route 3 positions sur façade de l'appareil.

Le réglage de l'intensité de chaleur se fait par l'intermédiaire de la tirette située en façade de l'appareil. Celui-ci est relié sur circuit d'eau du chassis de base.

2) Celui des cellules sur chassis FIAT :

L'interrupteur de mise en route du chauffage route est au tableau de bord du chassis.



Le réglage de l'intensité de chaleur se fait à l'aide des mêmes instruments que le chauffage de la cellule du chassis Fiat ; les deux appareils étant reliés.

(1) Cette installation n'est pas en place sur l'ensemble des produits de notre gamme.

PRECAUTIONS ET CONSEILS

Pour la conduite hivernale ou plus particulièrement sur routes enneigées, il faut adopter avec un camping-car les mêmes règles qu'avec une voiture légère, c'est-à-dire une conduite très coulée sans accélération ou freinages brusques.

De toute manière, votre camping-car a plutôt tendance à mieux tenir la route qu'une voiture, tout simplement parce qu'il est plus lourd et donc accroche mieux la route. Il va décrocher plus tard qu'une voiture mais lorsqu'il décroche c'est beaucoup plus difficile à rattraper, alors PRUDENCE.

En cas de neige abondante, il faut mettre en place des chaînes mais avant d'aller pour la première fois à la neige, un bon conseil, procéder au montage des chaînes chez vous bien tranquillement. Cela ne sera que plus facile là-bas, bien souvent sous la neige.

Au niveau de l'habitat, en période d'utilisation hivernale les problèmes les plus importantes à résoudre sont ceux de la condensation.

Pour éviter ces phénomènes de condensation, un maître mot AERER. Alors surtout, n'obturer pas les systèmes d'aération basse ou haute de votre camping-car.

Autre point important en hiver pour le confort de l'utilisation hivernale, c'est le réservoir des eaux usées qui ne doit

pas geler. Il faut donc y ajouter soit de l'antigel, soit du sel, soit de l'alcool et vous retarderez ainsi le point de gelefication.

C

C

NETTOYAGE EXTÉRIEUR :

Pour le nettoyage de la carrosserie, il ne faut jamais utiliser de système à rouleaux car vous risquez de détériorer ou d'arracher les structures d'aération de votre camping-car.

Si vous voulez, vous pouvez utiliser des systèmes de lavage à brosses rotatives ou des systèmes à haute pression.

NETTOYAGE INTÉRIEUR :

Ne pas utiliser d'éponge à dos grattant pour nettoyer le mobilier.

Pour le sol, il convient d'éviter la présence de sable qui est abrasif et peut détériorer la surface du tapis de sol. En conséquence, il convient d'éviter à tout prix son arrivée à l'intérieur de la cellule de vie.

Pour nettoyer le sol, ne pas utiliser de grande quantité d'eau car ceci risquerait d'altérer la longévité de votre cellule (présence de bois).

L'idéal pour le nettoyage, c'est l'aspirateur.

Nous utilisons des baies en métacrylate et leur nettoyage **ne doit se faire qu'avec de l'eau savonneuse** et une éponge (**en aucun cas, d'autres produits, cf. chap. V**).

3

7

C'est la période pendant laquelle vous n'utiliserez plus votre camping-car.

Comme tout véhicule, il a tendance de beaucoup plus s'user que lorsqu'il est utilisé. Il va donc falloir prendre un certain nombre de précautions :

1) Il va falloir vidanger tous les circuits d'eau (eau propre, eaux usées, WC cassette-toilette) et votre concessionnaire saura vous aider lors d'une première intervention qui nécessite une parfaite connaissance du véhicule.

2) Il faut fermer la bouteille de gaz, voire même l'enlever. Ne pas oublier d'obturer toutes les aérations afin que les insectes ne viennent pas y nicher.

3) Les batteries sont à retirer pour être stockées dans un endroit sec et hors gel après les avoir chargées auparavant, sauf si vous avez la possibilité de laisser votre camping-car branché sur le 220 V pendant cette période de non utilisation afin de les maintenir en charge et hors gel.

(attention cette dernière possibilité n'est pas réalisable sur tous nos modèles).

Les informations techniques et les conseils d'entretien contenus dans cette publication étaient corrects lors de la mise sous presse. Toutefois, soucieuse de l'amélioration permanente de ses produits, **CHAUSSON** se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les caractéristiques, la conception et l'équipement sans encourir aucune obligation. Ce manuel ne peut être reproduit ni traduit, en tout ou en partie, sans autorisation préalable. Sauf erreurs et omissions. Tous droits réservés.

Société Industrielle de Rochebonne - Département Camping Car

B.P. 64 - 07302 TOURNON CÉDEX

Tél. 04 75 07 55 00